



# Projet pédagogique annuel

## Volet 2

A présenter à l'accueil à chaque entrée au Parc



Votre projet peut s'étendre de septembre à fin mai avec 1 à 3 thématiques au choix à retrouver sur :

<https://www.zoo-mulhouse.com/espace-professionnel/espace-enseignants/>

**Merci de nous expliquer en quelques lignes votre projet pédagogique et comment il sera exploité en classe (vous pouvez joindre une fiche projet si vous en avez une) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Thèmes et période souhaités :** .....

**Important :** Le service pédagogique évaluera les demandes de projet pédagogique et sélectionnera les projets suffisamment motivés sous réserve de disponibilité de créneaux.

Vos dates de visite après confirmation du service pédagogique  
(format : JJ/MM/AAAA) :

Volet à présenter à l'accueil à chaque entrée au Parc

1° .....

2° .....

3° .....

La gratuité d'entrée et de visite s'applique à tous les projets annuels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération. Pour les établissements d'Alsace hors m2A en projet, vous ne payez que la première visite guidée, le coût des entrées et des visites guidées suivantes sont pris en charge par la CEA dans le cadre d'un partenariat éducatif.

## Formule circuit de fin d'année

Toutes les visites guidées effectuées dans ce cadre sont payantes pour les établissements de Mulhouse, m2A et tout autre département hors m2A.

**Thématique choisie :**

Les animaux à poils, plumes, écailles (cycle 1)  
Les bébés animaux (cycles 1 et 2)

Qui mange qui ? (cycles 2 et 3)  
La protection des animaux (cycles 2 et 3)

Jours et heures de visite possibles, merci de cocher les créneaux souhaités  
(une confirmation de la disponibilité vous sera donnée).

	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Mai	--		9h30 10h45	13h30 14h45	9h30 10h45	13h30 14h45	9h30 10h45	13h30 14h45
Juin	9h30 10h45	13h30 --	9h30 10h45	13h30 --	9h30 10h45	13h30 14h45	9h30 10h45	13h30 14h45
du 1 <sup>er</sup> au 5 Juillet	9h30 10h45	13h30 --	9h30 10h45	13h30 --	9h30 10h45	13h30 14h45	9h30 10h45	13h30 14h45

**L'heure du rendez-vous devra être respectée. En cas de retard, l'animation sera écourtée sans diminution tarifaire.**

Annulation possible jusqu'à 24h avant la prestation. Passé ce délai, l'animation sera facturée, sauf cas de force majeure soumis à l'appréciation du Parc zoologique et botanique.

# Tarification<sup>(1)</sup> et devis

## Volet 3

A présenter en cas de règlement des droits d'entrée et /ou de visite

Groupes de 15 jeunes minimum

### Tarifs des entrées

Scolaires Mulhouse / m2A	Gratuit <sup>(2)</sup>
Scolaires Alsace	8,50 €
Scolaires hors Alsace	10,50 €
Centres de loisirs	11,50 €

#### Accompagnateurs gratuits :

- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 3 enfants pour les crèches.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 5 enfants pour les maternelles.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 10 enfants pour les écoles élémentaires et les collèges.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 15 enfants pour les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur.

#### Accompagnateurs supplémentaires

- dans la limite de 3 : 11,50 €
- au-delà de 3 : 14,50 €

### Tarifs des activités

Projet pédagogique annuel (volet 2)	Selon provenance de l'établissement <sup>(2)(3)</sup>
Formule circuit guidé de fin d'année	63 € pour l'ensemble du groupe (25 enfants maximum-accompagnateurs non compris) + entrées (voir plus haut)

### Forfaits Pass Culture

Visite scolaire indépendante	280 € pour une classe <sup>(4)</sup> (quel que soit le nombre de participants ou la durée de visite).
Visite scolaire guidée à thème	362 € pour une classe <sup>(4)</sup> (quel que soit le nombre de participants ou la durée de visite).

<sup>(1)</sup> La tarification est susceptible d'évoluer au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

<sup>(2)</sup> La gratuité d'entrée et de visite s'applique à tous les projets annuels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération.

<sup>(3)</sup> Pour les établissements d'Alsace hors m2A en projet, seule la première visite guidée est payante, les suivantes ainsi que toutes les entrées sont prises en charge par la CEA dans le cadre d'un partenariat éducatif.

<sup>(4)</sup> Tarif calculé sur la base d'une moyenne de 35 participants.

<sup>(4)</sup> Le tampon de l'établissement est obligatoire au verso pour justifier de votre provenance.

## Votre devis

(à remplir par vos soins)

Reportez-vous au tableau ci-dessus	Nombre	Sous-total €
Entrées enfants		.....
Visite guidée		.....
Accompagnateurs gratuits (enseignant compris)		.....
Accompagnateurs en supplément		.....
Forfait Pass-Culture		.....
		TOTAL .....